



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2010, Université d'Artois. hceres-02036981

HAL Id: hceres-02036981

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036981>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015327
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

Appréciation générale :

La licence mention « Langues, littératures et civilisations étrangères » se décline en trois spécialités « anglais », « espagnol » et « allemand ». S'agissant d'une offre de formation commune à la mention « Langues étrangères appliquées », elle vise les mêmes compétences : une bonne connaissance des langues étrangères et une maîtrise des méthodes d'analyse, de synthèse et d'argumentation. La formation accorde aussi une proportion importante aux travaux dirigés et travaux pratiques au détriment des cours magistraux. Elle permet une évolution progressive avec une possibilité de réorientation et une aide à la professionnalisation.

Un dispositif d'aide à la réussite (méthodologie de travail, techniques d'expression et aide à la recherche documentaire) est mis en place sous la même forme que pour la mention LEA.

La rédaction du dossier n'est pas toujours claire ou précise (absence même de sommaire). Ce sont les mêmes informations, à quelques exceptions près, qui sont données pour la mention LEA. On observe les mêmes lacunes : peu d'informations sur l'équipe pédagogique : on ne connaît pas sa composition, puisqu'on ne dispose même pas d'une liste d'enseignants, ni de leurs sections CNU, ni de leurs domaines d'intervention.

Les informations qui sont disponibles ne permettent pas d'avoir une idée claire sur le pilotage de la formation. Concernant la poursuite des études en master, les chiffres fournis ne sont pas toujours clairs ; ils sont parfois contradictoires et n'aident pas à une vraie appréciation du dossier.

De L2 (172 inscrits) à L3 (83), les effectifs baissent de plus de la moitié, mais on ne sait pas où vont ces étudiants qui ne poursuivent pas en L3. De même, il y a très peu d'informations sur ceux qui poursuivent en master. La seule information disponible concerne les étudiants de la licence d'allemand, spécialité « Français langue étrangère ».

On ne connaît pas non plus le pourcentage d'étudiants qui réussissent les concours nationaux (Agrégation et Capes).

Les points les plus forts :

1-	Qualité de l'aide à la réussite avec une bonne progression des enseignements.
2-	Une bonne structuration de la mention.
3-	Une préparation à la professionnalisation.

Les points les plus faibles :

1-	Peu d'informations sur l'équipe pédagogique (composition, appartenance disciplinaire et domaines d'intervention des enseignants).
2-	Peu d'informations sur le devenir des étudiants (plus de la moitié) qui ne poursuivent pas en L3.
3-	Absence de données concernant le taux de réussite aux concours. Les données quantitatives concernant la poursuite en master sont disparates, voire contradictoires.

Recommandations :

Il conviendrait de :

- donner les informations minimales pouvant permettre une évaluation plus circonstanciée de la formation,
- utiliser les indicateurs pour faire évoluer la formation,
- s'interroger tant sur le devenir des étudiants partant en cours de licence que des diplômés ne poursuivant pas leurs études.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.